

QUE SE PASSE-T-IL EN FRANCE?

Ces observations ont été faites du 1^{er} décembre, 2015, au 7 janvier, 2016

John J. Janc, Professeur de français émérite
Minnesota State University, Mankato

-Il va sans dire que tout le monde était sous le choc des attentats du 13 novembre. Il a fallu s'habituer à voir plus de policiers armés dans les rues et les gares, à être contrôlé à l'entrée des magasins, à revivre ce cauchemar, à voir le tricolore dans les vitrines des magasins, dans les bars et restaurants et dans les fenêtres des maisons.

-Les Français ont pas mal parlé des élections régionales qui ont eu lieu le 6 et 13 décembre. Au premier tour, ils n'étaient étonnés ni par le score de Marine Le Pen et sa nièce du Front national ni par la cinquième défaite consécutive de François Hollande et du parti socialiste (cf. notre commentaire plus bas).

-La morosité qui régnait en France expliquait le ras-le-bol général, l'incertitude de l'avenir, la peur, la colère même des Français. Ils en avaient marre des promesses non tenues par le gouvernement. Ce commentaire reflétait et continue à refléter l'attitude de pas mal de Français: «ils en ont marre de payer pour ceux qui ne veulent pas s'intégrer à leurs coutumes et accepter leurs devoirs et ne voient que des droits».-

Malgré la crise et les attentats, les Français ont perdu leur réserve, dépensant autant voire plus que l'an passé lors des fêtes.

LA LANGUE

(Il est à noter que nous ne donnons pas toutes les définitions des mots et des expressions.)

-Quand on «a la boule au ventre», on est angoissé.

-Le «daguét» est un jeune cerf qui porte ses premiers bois.

-Un «béotien» est quelqu'un de grossier, d'inculte, de lourd.

-Un «boutis» est un couvre-lit, un jeté de lit, un dessus de lit.

-Quelque chose qui est aux couleurs vives et variées est «bariolé».

-Une personne «diserte» s'exprime, parle facilement, élégamment.

-Un individu qui «s'étrangle» avale de travers, s'étouffe, suffoque.

-Quand on «truste» quelque chose, on s'en accapare, le monopolise.

-Quelqu'un qui «se déboutonne» parle à cœur ouvert, dit ce qu'il pense.

-Une «réponse de normand» est incertaine, peu précise, ambiguë, évasive.

-Les personnes qui mettent de l'argent de côté constituent un «matelas financier».

-Une «mignardise» est une petite pâtisserie servie en assortiment à la fin d'un repas.

-Quelqu'un qui «prend la tangente» s'enfuit, se dérobe, se tire d'affaire adroitement.

-Une personne qui «se dédouane» cherche à se justifier, à se blanchir, à se réhabiliter.

-Une amitié (un amour) «indéfectible» dure éternellement, résiste à toutes les épreuves.

-Un «décrocheur» est un jeune qui quitte le système scolaire sans diplôme ni qualification.

-Quelqu'un qui «marche sur la tête» est fou, à côté de la plaque. Il va à l'encontre du bon sens.

-Un «canard» peut être une fausse note dans le vocabulaire des musiciens. On dit aussi un «couac».

-Quand on «apporte sa pierre» à quelque chose (un projet par exemple), on y participe, collabore.

-Quand il y a un profond désaccord entre deux ou plusieurs individus, on dit que «le torchon brûle».

-«D'une (seule) traite» signifie «en une seule fois, sans s'interrompre, en un seul coup».

On peut dormir d'une seule traite.

-La cuisson des viandes devrait être effectuée «à cœur». Pour cela, la viande devrait être cuite au centre, elle n'est plus rosée.

-Quand on dit que «son sang n'a fait qu'un tour», on dit que la personne est bouleversée, a ressenti une émotion vive et soudaine.

-Une personne qui «est Gros-Jean comme devant» a conçu de grandes espérances et se retrouve dans la même situation qu'auparavant.

-Seuls sept noms en «-ou» font leur pluriel en «-x»: bijoux, cailloux, choux, genoux, hiboux, joujoux, poux. (Je Pourrais Bien Humer Chaque Grain de Café).

- Au sens figuré, une «déculottée» est une défaite sévère, une correction. On peut en donner une, en attraper une, en prendre une, en ramasser une, en recevoir une.
- Avant même la sortie du film «Star Wars», il y avait bien des «produits dérivés» sur le marché (des produits créés pour exploiter commercialement la popularité du film).
- Les «entrées maritimes» sont dues à l'arrivée d'une masse d'air humide (porteuse de nuages et parfois de pluies) sur les côtes, portée par un vent soufflant de la mer vers la terre.
- En cas d'enlèvement, d'évasion, et, de manière générale, lorsqu'il faut rechercher un ou plusieurs suspects dans une zone relevant de la gendarmerie, on déclenche le «plan épervier».
- Quand on prépare un terrain à la culture en brûlant la partie superficielle du sol, on pratique «l'écobuage». Cette pratique est responsable de beaucoup d'incendies de broussaille.
- Une «tribune» est une rubrique d'un journal ou d'un autre média réservée à une personne qui n'appartient pas à l'équipe de rédaction et qui veut exprimer publiquement ses idées, une doctrine, etc.
- Une «apologie» est un discours qui prend la défense de quelqu'un ou de quelque chose, qui le justifie. Par extension, il s'agit d'un discours écrit ou prononcé à la louange de quelqu'un ou de quelque chose.
- Si l'on «fait mordre la poussière à quelqu'un», on le met au sol (au sens propre comme au sens figuré). Cela veut dire aussi «ôter la vie à quelqu'un». Si l'on «mord la poussière», on est vaincu, écrasé au sens figuré.
- Un «homme de paille» est une personne qui agit comme prête-nom d'une autre, souvent dans une affaire douteuse, pas forcément très licite. Son nom sert souvent à la signature de contrats à la place du véritable contractant.
- Une «verrine» est un petit récipient en verre, en plastique ou en céramique, rondes, carrées, ovales ou rectangulaires. On peut s'en servir au moment de l'apéritif (pour les amuses bouche), en entrée ou au dessert. Elles sont souvent jetables.
- Il y a un certain nombre de pléonasmes à éviter même si on les entend constamment: allumer la lumière, comparer ensemble, une dune de sable, répéter deux fois la même chose, opposer son veto, les orteils des pieds, devenir par la suite, monter en haut, descendre en bas, un petit détail, et puis après (ensuite), marcher (la marche) à pied.

LA VIE DE TOUS LES JOURS

- Le 19 décembre, on a célébré les 100 ans de la naissance d'Édith Piaf.
- Parmi les villes européennes les plus bruyantes, Paris arrive en deuxième position après Naples.
- Le 9 décembre 2015, on a célébré le 110^e anniversaire de la laïcité, de la loi concernant la séparation des Églises et de l'État.
- À la fin de février, après 27 ans de présentation à France 3, Julien Lepers n'était plus l'animateur du jeu «Questions pour un champion»
- En 2012, 56% des Français se disaient catholiques dont seulement 12% étaient pratiquants réguliers. 72% étaient pratiquants occasionnels et 16% pas pratiquants du tout.
- Le ministre de la Santé a autorisé neuf «maisons de naissance» pendant cinq ans. Il n'y a pas de médecin dans ces établissements. Une équipe de sages-femmes surveille l'accouchement.
- On peut manger un saucisson sec lyonnais qui s'appelle «le Jésus». Autrefois cette charcuterie était surtout appréciée pendant les fêtes de fin d'année. Elle a la forme particulière d'une poire.
- La France est le troisième producteur de vin en Europe. Les Français préfèrent le merlot, le cabernet sauvignon et les multi-cépages. 75% des vins ont une indication géographique. Il y a plus de 105 000 récoltants.
- Après six mois d'absence, les Guignols ont fait leur retour le 14 décembre en crypté (uniquement pour les abonnés). Un certain nombre de stars internationales (Justin Bieber, Donald Trump, Kim Kardashian) font partie des 350 marionnettes.
- Si un commerçant vend de l'alcool à un jeune de moins de 18 ans, il s'expose à une amende de 7 500 €. La vérification de l'âge reste limitée. Seulement 50% des débitants d'alcool demandent une pièce d'identité. 58,9% des ados déclarent avoir déjà été ivres.
- En France, une femme n'a pas le droit de faire vitrifier ses ovocytes, ce qui n'est pas le cas dans beaucoup de pays du monde comme l'Espagne, la Belgique, la Grande-Bretagne et les États-Unis. Six Français sur dix ne veulent pas la congélation des ovocytes sur leur territoire.

-Deux adultes sur trois sont en couple. 73% sont mariés, 23% sont en union libre et 4% sont pacsés. Près de 10% des couples (surtout des seniors et des familles recomposées), vivent chacun chez soi. Le modèle conjugal reste inchangé: deux parents mariés avec un ou deux enfants vivant chez eux.

-Un nouveau billet de 20 € a été mis en circulation le 25 novembre. Il y a des différences

de graphisme (nom de la monnaie en caractères latins, grecs et cyrilliques, initiales de la Banque Centrale Européenne en neuf variantes linguistiques, carte de l'Europe) et des dispositifs de sécurité (fil de sécurité, filigrane portrait, hologramme portrait, nombre émeraude, impression en relief).

-Une dizaine d'archivistes ont inventorié les milliers d'objets laissés sur les lieux des fusillades du 13 novembre. Il s'agissait des messages, des dessins, des textes, des drapeaux, des photos, etc. Ils ont été désinfectés, conditionnés et numérisés pour l'histoire. Ils seront éventuellement accessibles via un site Internet. Les Archives de Paris ont reçu également les reliques des attentats du 7 janvier.

-273,8 millions de francophones parlent français quotidiennement ou occasionnellement. Plus de 212 millions de personnes l'utilisent dans leur vie quotidienne. Le français est la deuxième langue la plus enseignée derrière l'anglais. 45% des locuteurs quotidiens se trouvent en Europe de l'ouest, 33% en Afrique subsaharienne et l'océan indien, 10% en Afrique du nord, 7% en Amérique et les Caraïbes, 2% en Europe centrale, orientale et balte, 2% en Moyen-Orient et 1% en Asie et Océanie.

LE PREMIER JANVIER

-Au 1^{er} janvier, le smic n'a été augmenté que de 0,6%, passant à 1 466,62 €, soit six euros de plus par mois.

-Depuis cette date, on peut cultiver de nouvelles vignes dites «sans indication géographique» n'importe où en France. Anciennement on les appelait «vins de table».

-Le 1^{er} janvier, le prix du timbre de la lettre prioritaire est passé de 0,76 € à 0,80 €, celui du timbre vert de 0,68 € à 0,70 €. Un courrier affranchi du timbre vert est acheminé par d'autres moyens de transport que l'avion sauf à destination de la Corse et des DOM. Il est distribué en 48 heures tandis que 97% des courriers arrivent le surlendemain.

-La loi interdisant la distribution de sacs en plastique initialement prévue pour le 1^{er} janvier a dû attendre quelques mois. Certains commerçants avaient commencé à ne pas remettre à leurs clients des sacs de caisse en plastique à usage unique, qu'ils soient gratuits ou non. Seuls les sacs en papier, en tissu ou toute autre matière biodégradable, y compris le plastique, ou les sacs en plastique réutilisables vont pouvoir être distribués pour emballer les marchandises dans les points de vente.

LES SITES TOURISTIQUES

-Le musée Carnavalet sera fermé pendant trois ans à partir du mois d'octobre 2016.

-L'Hôtel de la Marine, ancien garde-meuble de La Couronne, est fermé pendant deux ans. Il deviendra un musée.

-Le célèbre chef étoilé Alain Ducasse va ouvrir un restaurant au premier étage du pavillon Dufour, le bâtiment d'entrée des visiteurs individuels de Versailles.

-Le grand orgue de Notre Dame de Paris est l'un des plus célèbres du monde avec 312 touches, huit mille tuyaux, cinq claviers pour les mains et un pour les pieds.

LES TRANSPORTS

-Les voyageurs qui dépensent entre 150 € et 860 € en une seule fois peuvent acheter leur billet de train à crédit et cela depuis un an. Ils le paient en trois fois.

-Depuis le premier septembre, on peut bénéficier d'un pass «Navigo Mois» à tarif unique de 70 € qui est entièrement dézonné. On peut toujours bénéficier d'un abonnement d'un pass «Navigo Mois» avec deux zones.

LES SONDAGES

-Trois Français sur quatre acceptent que des gens aient recours au marché noir tout en sachant que c'est un manque à gagner pour l'État.

-Les trois-quarts des Français se disent amoureux. 22% le sont passionnément, 34% beaucoup et 18% un peu. Ils ont en moyenne deux grandes histoires d'amour au cours de la vie.

-68% des Français se disent favorables à l'ouverture des magasins le dimanche. 53% des personnes interrogées

ne veulent pas travailler le dimanche. Pour 92% d'entre eux, ce jour est réservé au repos, pour 91% à la famille. -36% des employés français travaillent au sein d'un «open space». Cet environnement professionnel est loin de plaire à tout le monde. Nombreux sont ceux qui n'aiment pas la proximité des postes de travail, les nuisances visuelles et sonores, etc.

-Quand il s'agit de boissons alcoolisées, 34% des Français préfèrent le vin, 22% les spiritueux et cocktails, 16% la bière et 15% le champagne et les vins effervescents. Les jeunes de 18 à 24 ans sont les plus «touche-à-tout» (inv.). 24% d'entre eux préfèrent la bière, 23% le vin et 22% les cocktails.

LA POLITIQUE

-La France a accueilli entre 75 000 et 80 000 demandeurs d'asile en 2015, loin derrière l'Allemagne qui en a accueilli 1,1 million.

-Les seniors tiennent au pouvoir. L'Assemblée nationale compte 263 députés qui ont plus de 60 ans (soit 45%), 62 qui ont plus de 70 ans (10%). Les maires ont une moyenne âge de 56 ans.

-On parlait beaucoup de «la déchéance (perte) de nationalité» pour les binationaux nés Français et condamnés pour terrorisme. Les binationaux sont au nombre d'au moins 3,3 millions. Cette mesure est apparue en France avec l'abolition de l'esclavage en 1848. Ceux qui pratiquaient la traite ou achetaient des esclaves étaient déchus de la nationalité française.

-Au mois de décembre, 88% des Français croyaient qu'il n'y avait pas assez de renouvellement dans la classe politique, 86% voulaient imposer le non-cumul des mandats, 84% désiraient obliger les hommes politiques à démissionner de la fonction publique et 81% disaient que les élus ne devraient pas exercer plus de 10-15 ans un mandat électif.

-Le cumul d'un mandat de parlementaire avec un mandat exécutif local (conseiller régional, maire, etc.) sera interdit à partir de 2017. Il sera donc impossible pour un sénateur, un député ou un député européen d'être également maire ou adjoint au maire, président ou vice président d'un conseil général ou régional ou d'une intercommunalité. Aucun parlementaire ne pourra occuper une fonction exécutive dans un syndicat de communes ou une société d'économie mixte (société privée dont la majorité du capital est détenu par une institution publique). Déjà un parlementaire ne peut pas être député européen, ministre ou siéger dans une autre chambre du Parlement. Il ne peut pas cumuler plus d'un mandat local parmi les fonctions suivantes : conseiller général, régional, assemblée de Corse, conseiller municipal d'une ville d'au moins 3.500 habitants.

-Les élections ont eu lieu au mois de décembre en France métropolitaine. Voici un certain nombre de choses qu'il faut savoir: le fait d'être détenu ne prive pas du droit de vote; les électeurs domiciliés à l'étranger ne peuvent pas voter aux élections régionales; l'abstention consiste à ne pas participer à une élection tandis que le vote blanc consiste pour un électeur à déposer dans l'urne un bulletin dépourvu de tout nom de candidat. Enfin, le vote nul correspond à des bulletins déchirés ou annotés qui ne peuvent pas être pris en compte lors des opérations de dépouillement. Cette élection est un «scrutin de listes», c'est-à-dire qu'il n'y a pas de candidature individuelle. C'est aussi un scrutin proportionnel à deux tours. Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%) reçoit le quart des sièges à pourvoir plus une prime de 25% du nombre total des sièges. Les autres sièges sont répartis selon la règle de la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un second tour. Au second tour, seules sont autorisées à se présenter les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour. Entre les deux tours, les listes peuvent être modifiées, ce qui permet la fusion des listes. La répartition des sièges se fait selon les mêmes règles que pour le 1^{er} tour mais la majorité absolue n'est plus requise. Au total, 1 757 conseillers étaient à élire (entre 41 et 209 pour l'Île-de-France), selon la taille des régions). Au premier tour, le Front national s'est trouvé en tête dans six des treize régions. Après le second tour, la droite avait décroché sept régions y compris la Normandie et Paris, la gauche cinq, le Front national aucune. Ce dernier semble quand même être bien ancré dans le paysage politique, ayant récolté 6,8 millions de voix au second tour, un record.

L'ÉDUCATION

-40% des étudiants ont du mal à gérer le stress. La moitié d'entre eux dorment moins de six heures par nuit.

-Les doyens de Facultés de médecine sont très inquiets car 80% des étudiants inscrits en première année

échouent.

--Quand les collégiens sont en troisième, ils doivent faire un stage d'une semaine en entreprise afin de renforcer les liens entre le monde du travail et l'école. Pas mal d'élèves ont du mal à trouver une place.

-Le 22 décembre, le nouveau vice-président chargé de la sécurité de la région parisienne a annoncé qu'il y aurait des kits de dépistage du cannabis installés dans les lycées. Ces tests salivaires seraient réalisés par des médecins. Les résultats ne seraient ni divulgués

à la police, ni à la justice ni aux parents. Pour les mineurs, on les signalerait aux parents.

-Face à un risque majeur (inondation, tempête, déraillement d'un train transportant une matière dangereuse, feu de forêt, etc.) et dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS), on organise dans les écoles des «exercices de confinement». Il s'agit d'un plan de mise en sûreté de l'établissement scolaire. On organise également des «exercices d'évacuation incendie». Toutes les écoles soumettent leurs élèves à ce genre d'exercice.

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

1) NOËL ET AVANT

-La truffe se vendait sur les marchés pour entre 900 et 1 100 €.

-Noël était le deuxième le plus chaud de l'histoire juste derrière celui de 1997.

-La ville de Paris a mis en place aux Champs-Élysées des illuminations respectueuses de l'environnement.

-Face au succès des calendriers de l'Avent, certaines marques ont rajouté des cases à ouvrir après le 25 décembre ou le 1^{er} janvier.

-À l'âge de six ans et huit mois, les petits Français cessent de croire au Père Noël. Leurs parents croyaient encore en lui à sept ans et demi.

-Le dimanche 20 décembre, 130 facteurs volontaires dans sept villes ont livré des colis. La Poste aimerait bien savoir si elle peut assurer un service équivalent à celui de ses concurrents.

-Pour le réveillon, les Français voulaient déguster en priorité du foie gras (34%), de la bûche (23%), de la volaille (13%), des chocolats (12%), des fruits de mer (11%) et du saumon fumé (7%).

-Durant les vacances, les manèges parisiens étaient en accès libre ainsi que la station de ski créée au stade Charléty. Il y avait également une fête foraine qui se tenait sous la nef du Grand Palais et qui était payante.

-Les Français ont dépensé en moyenne 350 € pour les cadeaux de Noël. Les grands-parents étaient les plus généreux avec un budget près de 600 €. Les grands-parents maternels ont dépensé plus que les grands-parents paternels.

-Le 17 décembre, 1 000 motards déguisés en Père Noël ont participé à la Carabalade de Noël. Il s'agissait d'un défilé caritatif. Ils sont partis de Bercy à 20h30. Une fois arrivés à la tour Eiffel, ils ont offert des cadeaux aux pupilles orphelins de sapeurs-pompiers.

-Les gens qui avaient la possibilité de passer par l'arrière-pays-niçois ont pu voir plus de 450 crèches dans le petit village de Lucéram. 60% des foyers français en installent une chez eux. Il existe entre 100 et 130 santonniers en Provence. Il existe plus de 300 santons.

-Dans plusieurs villes, les maires ont interdit aux éboueurs de solliciter une étrenne. Ils craignaient de faux éboueurs. Selon les usages, on offre 5 € aux éboueurs, entre 5 et 10 € au facteur, 10 € aux pompiers, 30 € à la femme de ménage et entre 5 et 10% du montant du loyer au concierge.

-Pour le repas du 24, la tradition des treize desserts est toujours très vivante en Provence. Il y en a un minimum de treize en référence au Christ et à ses douze apôtres, jamais moins. On y trouve des nougats, des fruits secs, des fruits frais de saison, des friandises, des calissons, des tartes, etc.

-Dès le 16 décembre, la prime de Noël a été versée aux foyers les plus démunis. Elle est restée inchangée par rapport à l'an dernier. Une personne seule a reçu 152,45 €, un couple sans enfants 228,67 €, un couple avec deux enfants 335,39 €, un couple avec quatre enfants 457,35 €. Plus de deux millions de foyers étaient concernés.

-Lors des fêtes de la Nativité, la vigilance était de mise dans beaucoup de lieux de culte. Il y avait des contrôles visuels aux entrées des établissements religieux. On demandait aussi aux gens d'ouvrir leurs sacs, vestes et manteaux. Puisque la France compte 45 000 églises catholiques, 4 000 temples protestants et 150 édifices orthodoxes, c'était la responsabilité de la plupart d'entre eux de garantir leur propre sécurité.

2) LE SAPIN

Un foyer sur cinq a acheté un sapin. Cinq millions d'arbres ont été coupés en 2015.

-Il n'y a pas eu de sapin géant sur le parvis de la cathédrale Notre Dame à cause de l'état d'urgence. La Fête des Lumières a été supprimée à Lyon.

-La plupart des villes ont installé des lieux de collecte pour les sapins après les fêtes.

Quelqu'un qui abandonne le sien sur le trottoir, dans une poubelle ou dans un bois est passible d'une amende de 150 €.

-En 1738, la femme de Louis XV, Marie Leszcynska ou Marie Leczinska a introduit à Versailles pour la première fois la tradition du sapin décoré. Il a fallu attendre le XIX^e siècle pour que l'arbre de Noël se généralise en France.

-Les boules utilisées pour décorer le sapin datent du milieu du 19^e siècle. Autrefois on accrochait des pommes et des friandises sur l'arbre. En 1858 une grande sécheresse a privé l'est de la France de ces fruits. Un verrier de Moselle a décidé de fabriquer des boules en verre afin de remplacer les pommes. Ces décorations se sont répandues petit à petit en France et en Allemagne, puis dans le reste du monde.

3) LA SAINT-SYLVESTRE ET APRÈS

-Un peu plus de 800 véhicules ont été incendiés au cours de la nuit de la Saint-Sylvestre.

-Plus de 246,7 millions de SMS ont été envoyés pour fêter le passage en 2016. Ces chiffres étaient en baisse pour les deux principaux opérateurs.

-Trois Français sur quatre ont fait les soldes du 6 janvier au 16 février. Cette année il était possible de réserver des articles sur les sites de 70 enseignes.

-En tête des bonnes résolutions, les Français voulaient profiter d'une bonne santé, arrêter de fumer, faire du sport, perdre du poids et passer du temps avec leurs proches.

-Les Français ont mangé 20 millions de galettes dont un tiers étaient industrielles. Grâce à la galette, le chiffre d'affaires de janvier des boulangers a doublé par rapport à celui d'un mois ordinaire.

-Malgré l'état d'urgence, le réveillon du Nouvel An sur les Champs-Élysées a bien eu lieu mais avec un important dispositif de sécurité. Cette sécurité ultra-renforcée a découragé pas mal de monde, surtout ceux qui craignaient les mouvements de panique de la foule. Il n'y a pas eu de feu d'artifice ni de grand show. Les fêtards ont eu droit à une vidéo de dix minutes avant le décompte final.

L'ÉCONOMIE

-33% des membres des conseils d'administration des groupes français sont des femmes. En Italie elles sont 27% et en Allemagne 21%.

-Bien que les céréaliers et maraîchers aient tiré leur épingle du jeu, les producteurs de viande et de produits laitiers ont vécu une année noire.

-Une «retraite chapeau» permet d'augmenter le salaire des dirigeants en y ajoutant une sorte de bonus au moment de leur départ. Le montant est fixé d'avance.

-La chaîne Quick, numéro deux de la restauration rapide en France, a été rachetée par Burger King. Une quarantaine de ses fast-foods sont devenus 100% halal.

-En 1954, le fonctionnaire Maurice Lauré a créé la taxe à la valeur ajoutée (la TVA). Aujourd'hui il y a quatre taux principaux: le taux normal de 20%, le taux intermédiaire de 10%, le taux réduit de 5,5% et le taux super-réduit de 2,1%.

-La carte est l'instrument de paiement le plus utilisé en France. Le montant moyen d'une transaction est de 49 €. Les Français émettent en moyenne 37 chèques par an. Ils sont les gros utilisateurs en Europe.

Les chèques ne représentent plus que 9% des moyens de paiement.

-La France est la vice-championne des impôts, les prélèvements obligatoires (impôts, taxes, et cotisations sociales) représentant 45,2% de la richesse produite. Elle arrive juste derrière le Danemark (50,9%) et devant la Belgique (44,7%). Si l'on ne prend que l'impôt comme prélèvement obligatoire, la France arrive en 9^e position.

-Les propriétaires de logements vacants à usage d'habitation peuvent être redevables du paiement de la taxe sur les logements vacants (TLV) ou de la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV). La TLV est à régler sur les logements vacants depuis au moins un an au 1er janvier de l'année d'imposition. La THLV est due pour les logements vacants depuis au moins deux ans.

-La prime d'activité est entrée en vigueur le 1er janvier. Elle a remplacé le RSA activité et la prime pour l'emploi (PPE). Les allocataires ne doivent pas dépasser un certain montant de revenus: 1 500 € pour une personne seule, 2 200 € pour un parent isolé avec enfant, 2 200 € pour un couple sans enfant dans lequel un seul membre de la famille travaille et 2 900 € pour un couple de deux enfants dont les deux parents ont un emploi.

Web version in pdf format 28 mars 2016

<http://mnaatf.org/JancWinter201516.pdf>

* * * * *

Return to Janc webpage : <http://mnaatf.org/janc.htm>